



Michela Murano

Les séquences figées dans le pré-texte lexicographique des dictionnaires bilingues français-italien (17^e-20^e siècles)

michela.murano@unicatt.it

Inutili sembrano e per lo più nojose alla maggior parte delle persone le Prefazioni de' Dizionarj; per la qual cosa volentieri ci rimarremmo dal farne veruna, se da stretta necessità non fossimo a ciò condotti.

(François Alberti de Villeneuve) ¹

1. INTRODUCTION

Malgré le désir que le dictionnaire ne nécessite pas d'explication, qu'il soit *self-explanatory* (Kirkpatrick 1989 : 754), le paratexte du dictionnaire demeure un instrument nécessaire d'une part au lexicographe pour exprimer et justifier ses choix, et d'autre part au consultant pour orienter et écourter sa recherche d'information ².

Cela est d'autant plus vrai si l'item recherché dans le dictionnaire est une unité lexicale complexe, que l'usager n'a jamais rencontrée auparavant et dont il ne peut pas déduire le sens à partir du sens des mots qui la composent,

¹ Alberti de Villeneuve F. (1772), Nouveau Dictionnaire François-Italien Composé sur les Dictionnaires de L'Académie de France et de La Crusca, enrichi de tous les termes des Sciences et des Arts. Marseille, Chez Jean Mossy, p. III.

² Malheureusement, les lexicographes ont conscience d'une certaine désaffection envers les préfaces: «All publishers and lexicographers acknowledge the fact that their gems of wisdom placed at the beginning of reference books will be for the most part ignored» (Kirkpatrick 1989 : 755).

ou encore si la consultation du dictionnaire a pour but la traduction d'une expression imagée de la langue maternelle dans une langue étrangère.

Afin de faciliter l'accès aux séquences figées ³, il est donc important que le lexicographe ou l'équipe de rédacteurs du dictionnaire explicitent leurs choix dans le paratexte: les dictionnaires contemporains ⁴ viennent à l'aide du consultant non seulement avec les instructions de consultation, mais aussi avec les guides graphiques ⁵, qui montrent la position des séquences figées dans l'article.

Mais qu'en était-il dans les dictionnaires anciens, dans lesquels le corps du dictionnaire n'était précédé que de la préface ?

Nous avons effectué une analyse ⁶ du paratexte d'une vingtaine de dictionnaires bilingues français-italien, italien-français dans le but de voir si ces textes évoquent la présence de séquences figées dans la microstructure ou dans la macrostructure et, le cas échéant, si leur traitement lexicographique fait l'objet de quelques remarques.

La publication des dictionnaires analysés s'étale de 1611 à 1981, ce qui permettra de vérifier s'il y a eu une évolution dans la manière de considérer le matériel phraséologique de la part des lexicographes.

1.1. Le paratexte du dictionnaire, une source précieuse d'information métalexigraphique

En empruntant des notions de la linguistique textuelle, qui, bien que conçues à l'origine pour les textes littéraires, nous semblent particulièrement opératoires dans la prise en compte du texte-dictionnaire, la préface du dictionnaire appartient au *paratexte* ⁷, c'est-à-dire à l'accompagnement d'un texte par un autre.

³ Nous empruntons la dénomination et la définition de Séquence Figée à Meiri (1997).

⁴ En ce qui concerne le panorama de la lexicographie bilingue franco-italienne, nous nous référons à Boch 2007, DIF 2003, Garzanti 2006, Larousse Francese 2006.

⁵ Pour désigner le genre discursif auquel appartiennent tous les textes introductifs, Francoeur et al. (2000 : 99) adoptent l'expression «texte de présentation du dictionnaire».

⁶ L'analyse du paratexte des dictionnaires anciens constitue une partie de notre travail de thèse sur le traitement des séquences figées dans les dictionnaires bilingues italien-français, français-italien. Une première version de cette analyse est contenue dans notre article de 2005, qui porte sur les préfaces des dictionnaires contemporains.

⁷ La paratextualité est une des catégories-typologies de la transtextualité, définie comme l'objet de la poétique qui concerne les différentes formes de relations (manifestes ou secrètes) des textes entre eux. Genette (1982 : 7) distingue cinq types de relations transtextuelles:

- *intertextualité*: présence d'un texte dans un autre (citations, plagats, allusions ...);
- *paratextualité*: accompagnement d'un texte par un autre (titre, préface, jaquette, illustration ...);

En particulier, elle fait partie du *péritexte*⁸, qui comprend les «genres discursifs qui entourent le texte dans l'espace du même volume» (Genette 1987 : 10), c'est-à-dire les textes qui entourent matériellement un texte donné, comme le titre, les dédicaces, les épigraphes, les préfaces et les notes.

Comme tout autre élément du paratexte, la préface

peut communiquer une pure information, par exemple le nom de l'auteur ou la date de publication ; [...] peut faire connaître une intention, ou une interprétation auctoriale et/ou éditoriale: c'est la fonction cardinale de la plupart des préfaces ... (Genette 1987 : 15)

Elle a donc une dimension pragmatique et une force illocutoire: elle veut «à la fois informer et convaincre, asserter et argumenter. (*Ibidem*)

Du côté des recherches en métalexigraphie, les études qui envisagent le dictionnaire en tant que livre (Cop 1989, Hausmann et Wiegand 1989), distinguent trois parties dans un dictionnaire:

The dictionary seen as a book – i.e. – that which the user has in his hands – rather than as a lexicographical text [...] can be divided into 3 parts: front matter (including front end paper) – main body – back matter. (Cop 1989 : 761)

La préface du dictionnaire, qui fait partie du *pré-texte* (traduction française de *front matter*, Hausmann et Wiegand 1989 : 330), est l'un des textes qui ont une relation stricte avec les informations contenues dans le corps du dictionnaire:

Front and back matter of a dictionary can be separated into two different categories: such containing information which is essential to the effective use of the dictionary or which can be considered as an integral part of the main body, and such which complements the information given in the main part of the dictionary or which provides additional linguistic and/or encyclopaedic information; this information need not have a direct relationship to the main body.

To the first group belong the foreword, and the guide to the use of the dictionary [...]. (Cop 1989 : 761)

-
- *métatextualité*: commentaire d'un texte par un autre (commentaire, explication, critique ...);
 - *architextualité*: appartenance générique d'un texte (classé comme poésie, roman, conte ...);
 - *hypertextualité*: relation de dérivation entre un texte et un autre (suite, traduction, pastiche, parodie ...).

⁸ Genette oppose le *péritexte* à l'*épitéxte*, qui recouvre les productions qui entourent le livre et se situent à l'extérieur du livre: il distingue un *épitéxte public* (*épitéxte éditorial*, interviews, entretiens) et un *épitéxte privé* (correspondances, journaux intimes). L'*épitéxte* est donc formé par des discours produits autour du texte et non matériellement liés à lui, en raison d'une dissociation dans le temps et/ou dans l'espace. Lane (1992 : 9) a introduit une distinction ultérieure entre *paratexte éditorial* (collections, couverture, matérialité du livre) et *auctorial* (nom d'auteur, titres, prière d'insérer, dédicaces, épigraphes, préfaces, intertitres et notes).

L'analyse des préfaces se révèle donc un complément nécessaire à l'analyse du texte des dictionnaires bilingues: Hausmann (1989a : 216) range les préfaces parmi les sources de la métalexigraphie ⁹ pour la période précédente au 20^e siècle.

Il suit en cela la position de Quemada (1997 : VIII), qui justifie ainsi l'utilité des préfaces pour les chercheurs par la multiplicité des renseignements qu'elles fournissent:

Destinés à expliquer ou à justifier le projet particulier que représente chaque dictionnaire, à préparer sa réception et son utilisation, ils (ces textes) abordent, à l'occasion ou en marge de la présentation du contenu, de nombreuses questions de linguistique, d'histoire de la langue, de théorie et de l'histoire de la lexicographie, quand ce n'est la critique d'ouvrages ou d'auteurs rivaux. En dépit de leurs lacunes ou d'un ton parfois polémique – certains sont de véritables manifestes –, la plupart de ces textes éclairent de manière irremplaçable l'entreprise, ses objectifs linguistiques, didactiques, politiques, les destinataires visés, les positions théoriques ou méthodologiques des rédacteurs envers la langue et sa description, les conditions d'exécution de l'ouvrage, etc.

Les préfaces peuvent constituer pour notre analyse une source précieuse de renseignements: nous considérons que si un auteur cite les questions relatives à la phraséologie dans la préface de son dictionnaire, cela est un indice de la prise de conscience de l'importance de la partie figée du lexique.

Selon Quemada (1997 : VIII), nous manquons d'études d'ensemble sur le genre «Préfaces de dictionnaires» ainsi que sur les textes qui les complètent ou les remplacent: «Avis au lecteur», «Avant-propos», «Éclaircissement», «Avertissement», «Discours préliminaire», «Prospectus».

Le même constat est fait par Cop (1989 : 765), qui nuance cependant cette affirmation pour le champ de la lexicographie bilingue:

Remarks on outside matter are more likely to be found in literature treating bilingual dictionaries [...] bilingual dictionaries must keep in mind that the learner of a foreign language does not have easy access to encyclopaedic, culture specific information of the foreign language and must therefore supply such information. As a result, authors of bilingual dictionaries are sensitive to the problems outside matter can pose.

Nous avons en effet recensé très peu d'études consacrées aux préfaces de dictionnaires: si on voulait en dresser une typologie, elles s'inscrivent dans le ca-

⁹ Les autres sources possibles de renseignements selon Hausmann sont les comptes rendus critiques des dictionnaires, les articles métalexigraphiques dans les encyclopédies et dans les dictionnaires encyclopédiques, les monographies et l'information réunie dans certains grands manuels des disciplines philologiques.

dre d'une description générale du texte-dictionnaire (*l'Encyclopédie de la lexicographie Worterbücher* consacre deux articles aux préfaces), ou bien elles visent un parcours diachronique à travers les éditions du même dictionnaire (Quemada 1997), ou encore elles prennent en compte plusieurs dictionnaires, analysés de façon transversale dans le but d'étudier leur attitude envers un certain phénomène. (Francoeur et al. 2000, Barsi 2003)

Et pourtant, les préfaces sont des «éléments constitutifs à part entière des dictionnaires» (Quemada 1997 : VIII), qui ne sont pas encore suffisamment exploitées et explorées par les chercheurs. Hausmann (1989a : 216) a même proposé un programme de sauvetage des préfaces des dictionnaires importantes pour l'histoire lexicographique de chaque nation:

[...] ce programme de sauvetage est particulièrement urgent pour les préfaces des innombrables dictionnaires bilingues. En effet, leurs supports étant, à tort, dénués de prestige culturel, ils restent dans l'ombre, alors qu'ils possèdent souvent une grande richesse d'information tant sur le plan métalexicographique que culturel général.

Nous estimons donc faire oeuvre utile en proposant un parcours diachronique d'analyse des préfaces de quelques dictionnaires bilingues français-italien, qui n'ont pas encore fait l'objet d'études approfondies. Notre démarche consistera à recenser et à commenter les passages consacrés au traitement des séquences figées.

L'échantillon de dictionnaires que nous avons examiné vise à être le plus représentatif possible des différentes oeuvres et de leurs différentes éditions. Le choix des dictionnaires retenus dans notre corpus a été fait d'après le répertoire de Mormile (1993), ainsi que sur la base des données du tout récent répertoire des dictionnaires bilingues du français et de l'italien (Lillo 2008), mis au point par le CIRSIL (Centro Interuniversitario di Ricerca sulla Storia degli Insegnamenti Linguistici) de l'Université de Bologne.

Quelques remarques préliminaires s'avèrent nécessaires, avant l'analyse des textes de présentations sélectionnés:

- Il faut considérer que ce qui est annoncé dans le titre et promis dans la préface n'est pas nécessairement réalisé dans le corps du dictionnaire:

Fournies par ceux-là mêmes qui ont effectué le travail, ou à défaut par l'éditeur, ces données exigent, outre une interprétation critique attentive, une pondération réaliste de la part du souhaitable et de celle du possible. (Quemada 1997 : VIII)

- Si nous allons adopter une optique diachronique, qui nous donnera un aperçu de l'évolution de la prise en compte de la phraséologie dans les dictionnaires bilingues, nous sommes consciente que le genre «préface» a connu une évolution, tout comme le dictionnaire lui-même:

À l'instar de l'article du dictionnaire, dont l'architecture et le contenu se sont transformés à travers les siècles, le discours de présentation a connu une évolution, plus discrète, certes, mais tout aussi importante. Des variations sont notables sur le plan du fond, c'est-à-dire en regard des thèmes abordés, ainsi que sur le plan de la forme. (Francoeur et al. 2000 : 98)

Par exemple, le consultant d'un dictionnaire contemporain n'a pas l'habitude des longues préfaces, et l'information qui autrefois était contenue dans la seule préface est aujourd'hui éclatée en plusieurs textes qui parfois mélangent la prose et le visuel, comme les guides graphiques pour la consultation.

2. TITRES ET FRONTISPICES: «PHRASES», «SENTENTIE» ET AUTRES DÉNOMINATIONS

Avant d'aborder les préfaces, il est important d'analyser d'autres éléments du pré-texte lexicographique qui les précèdent, les titres et les frontispices, dans le but de voir si la présence du lexique figé dans le corps du dictionnaire y est signalée et quelle est la terminologie adoptée par les auteurs.

Les séquences figées ont toujours été présentes dans la lexicographie bilingue franco-italienne: dès le 17^e siècle, lorsque les auteurs évoquent le contenu du dictionnaire dans le titre et le frontispice, il est souvent question de *phrases* (si le titre est en français) ou de *sentenze* (si le titre est en italien). Par exemple ¹⁰:

Dictionnaire françois et italien [...] seconde et dernière édition [...] Corrigée et augmentée de plus du tiers, tant de mots que de *phrases* de l'une et de l'autre langue, depuis la précédente et dernière édition.» / «Dittionario italiano e francese [...] Corretto è accresciuto di novo di molte voci è *sententie* cavate tutte da migliori autori. (Canal 1611)

Dictionnaire italien et françois [...] achevé, reveu, corrigé, et augmenté de quantité de mots; de *phrases*; de différentes significations [...]. (Veneroni 1681)

En revanche, le mot *locution*, qui est recensé dans la lexicographie monolingue française à partir du dictionnaire de Richelet, est utilisé dans le frontispice d'un seul dictionnaire du 17^e siècle, le Oudin Ferretti (1662-1663):

[...] Reveu, corrigé & augmenté, non-seulement d'une quantité de mots; mais aussi d'un grand nombre de *Phrases*, Proverbes & *Locutions* nécessaires [...].

¹⁰ Dans ces citations et dans toutes les citations présentes dans l'article, c'est nous qui soulignons. En revanche, les italiques, les majuscules et le gras sont dans les textes cités.

Concernant les autres dictionnaires, la question se pose de savoir si la présence du mot *phrase* dans les titres est la preuve d'une véritable attention à la partie figée du langage: il pourrait s'agir de séquences parfaitement compositionnelles, c'est-à-dire d'exemples non figés consignés dans ces répertoires.

Pour chercher à comprendre à quoi correspond la dénomination *phrase* (et sa traduction italienne *sententia*) dans les titres des premiers dictionnaires bilingues, nous avons vérifié la définition du mot dans les premiers dictionnaires monolingues français.

Voici les définitions du mot *phrase*, ainsi que celles du mot *locution*, que nous avons relevées:

Richelet 1680:

LOCUTION, s.f. Ce mot ne se dit pas ordinairement, mais il est François. Il signifie, *façon de parler, expression*. (Locution plébee. *Balzac*.)

PHRASE Mot qui vient du Grec & qui veut dire façon de parler. [Une belle phrase. Faire des phrases].

Furetière 1690:

LOCUTION s.f., Parole qui fait partie d'un discours. Un orateur ne se doit servir que de *locutions* propres, naturelles, significatives, & en usage: il doit d'abstenir des vieilles, des barbares *locutions* & c.

PHRASE ¹¹, s.f., Manière d'expression, tour ou construction d'un petit nombre de paroles. Il y a des *phrases* oratoires, & d'autres poétiques. Cette *phrase* est élégante. Voilà une *phrase*, une façon de parler Italienne, Espagnole. C'est là une *phrase* de Cicéron. On a fait plusieurs Livres & Recueils de *phrases*, comme Barriot & autres.

On dit figurément, qu'il faut un peu varier la *phrase*, pour dire, qu'il ne faut pas toujours vivre de même manière, agir de même façon.

Académie 1694:

LOCUTION, s.f. Phrase, façon de parler. *Cette locution n'est pas bonne, est mauvaise, une locution basse*.

PHRASE, s.f., façon de parler. Assemblage de mots sous une certaine construction. Phrase ordinaire, populaire. *Phrase figurée, recherchée. bonne phrase. mauvaise phrase. phrase régulière, irrégulière*.

Les définitions de *phrase* recoupent en partie celles de *locution*, mais ne comportent aucune considération linguistique sur le figement et ne nous permettent pas de conclure avec assurance que les auteurs des dictionnaires bilingues se référaient seulement à la partie figée du langage en parlant de *phrases*.

¹¹ Seguin (1993 : 49) remarque que le mot fonctionne comme un doublet de tour, et qu'«on aurait de trop bons yeux si l'on voyait dans l'article PHRASE de Furetière quelque émergence que ce soit d'une orientation nouvelle vers la grammaire ; le caractère de locution y est souligné d'emblée».

En effet, comme l'a remarqué Garrette dans son étude sur la *phrase* au 17^e siècle, cette appellation peut s'appliquer à tout ce qui est de l'ordre du syntagmatique:

Est appelé *phrase* «un assemblage de mots» ou l'«assemblage des mots», c'est-à-dire une unité de discours de quelque niveau que ce soit. (Garrette 1990 : 30)

Le mot *phrase*, emprunt savant et tardif au latin, était aux 16^e et 17^e siècles très polysémique. Garrette (1990 : 30), distingue plusieurs sens: a) locution, syntagme ; b) tour ; c) façon de parler ; d) style ; e) construction. Le mot n'était pas encore passé dans le métalangage grammatical: «Le concept grammatical de *phrase*, avant 1700, est dans les limbes» (Seguin 1993 : 38).

Ce n'est qu'au 18^e siècle qu'aura lieu l'«invention de la phrase», selon l'expression de Jean-Pierre Seguin. Le concept de *phrase* subira alors six différentes transformations: 1. de l'oral à l'écrit ; 2. de l'unité lexicale à l'unité syntaxique ; 3. de l'arrangement réalisé au modèle structurel ; 4. de la locution figée à l'expression sémantique d'une subjectivité ; 5. de l'objet accessoire à l'emblème et au mythe ; 6. la spécification de la prose. Si «[d]’abord une *phrase* désignait une catégorie lexicale [...] un grand mot en plusieurs tronçons ; peu à peu on s’habitua à y voir une *structure*.» (Seguin 1993 : 15) ¹².

À partir du dictionnaire de Littré (1872) l'on trouve dans l'article consacré au mot *phrase* le syntagme *phrase faite*, suivi d'une pittoresque citation de La Bruyère:

Phrase faite, façon de parler consacrée par l'usage. Il y a un certain nombre de phrases toutes faites que l'on prend comme dans un magasin, et dont on se sert pour se féliciter les uns les autres sur les événements, LA BRUY.VIII.

Six ans après, dans la septième édition du Dictionnaire de l'Académie (1878), le figement bénéficie d'une considération plus strictement linguistique:

[...] *Phrase faite*, Façon de parler particulière, qui est consacrée par l'usage, et à laquelle il n'est pas permis de rien (sic !) changer. *Faire rage, faire grâce, avoir à coeur, battre monnaie, etc., sont autant de phrases faites* ¹³.

Quant au mot *locution*, Wooldridge (1985 : 49) a montré que le signifiant *locution* au 17^e siècle, dans le *Thresor de la langue françoise* de Jean Nicot

¹² Seguin remarque en outre le retard dans l'enregistrement des nouvelles acceptions du mot *phrase* dans les dictionnaires monolingues entre 1760 et 1780: «quel que soit l'horizon des lexicographes, toute esquisse de grammaticalisation de la phrase reste à peu près invisible dans leurs ouvrages: en gros la phrase y désigne toujours un mot complexe et de dimension variable» (Seguin 1993 : 375).

¹³ La même définition est contenue dans Le Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle de Larousse (1866-1890).

(1606), couvre une variété de signifiés qui se réfèrent tantôt au discours (1. élocution, manière de s'exprimer), tantôt à un métalangage (2. ensemble de termes particuliers à une activité, terminologie), tantôt à une unité de langue (3. séquence de mots fixée par la tradition ou formant une unité lexicale ; 4. groupe de mots ayant une fonction grammaticale particulière; 5. proverbe, locution proverbiale), tantôt, enfin, à une unité de métalangage (6. item phraséologique).

Du côté italien, une brève incursion dans les dictionnaires de la Crusca (éditions 1622 et 1691) nous a permis de voir qu'aucun sens linguistique rattaché au figement n'est clairement attribué au mot *sentenza* / *sentenzia*.

Ces considérations ne nous permettent pas de conclure que la présence du mot *phrase* / *sententia* dans les titres témoigne d'une conscience linguistique particulière pour le figement du langage aux débuts de la lexicographie bilingue français-italien.

Le problème terminologique prend de l'ampleur aux 18^e et 19^e siècles. En effet, si déjà au 17^e siècle s'ajoutait parfois l'indication de la présence des proverbes¹⁴, dans les dictionnaires des siècles successifs apparaissent d'autres expressions désignant le contenu phraséologique du dictionnaire bilingue:

- [...] augmentée de quantité de mots de tous les Arts et Sciences, de Phrases, Proverbes, *Manieres de parler* (Placardi 1749).
- [...] les phrases et les *expressions proverbiales* les plus usitées (Roujoux 1827).
- [...] les *locutions* et *proverbes* communs aux deux langues (Buttura Renzi 1850).

Nous examinerons par la suite si, dans les préfaces, à cette pluralité terminologique correspond une réelle réflexion sur la distinction des degrés de figement.

3. LES REMARQUES SUR LE FIGEMENT CONTENUES DANS LES PRÉFACES

Lorsque la présence des séquences figées dans le corps du dictionnaire est évoquée dans les textes de présentation, les raisons peuvent être nombreuses:

- on en fait un argument de valorisation du dictionnaire ;
- on veut guider le consultant dans le parcours de localisation de ces uni-

¹⁴ Voici par exemple le frontispice de Oudin (1640a): «Dictionnaire contenant outre les mots ordinaires, vne quantité de *Prouerbes* et de *Phrases*».

tés dans la macro – et microstructure, afin qu'il parvienne sans obstacles à l'information souhaitée ;

- on souligne quelques choix opérés par le lexicographe, pour que l'usager puisse se servir au mieux de l'information phraséologique fournie par le dictionnaire.

Dans le premier cas, le lexicographe explique quelles séquences figées ont été retenues et expose les critères qu'il a adoptés dans la sélection (par exemple la fréquence, la modernité, l'utilité).

Dans les deux autres cas, les préfaces présentent les séquences figées comme une partie problématique du lexique, comportant des difficultés de repérage dans le dictionnaire, d'acquisition et de traduction.

Les questions phraséologiques soulevées dans les préfaces se regroupent autour des deux moments fondamentaux dans le parcours d'accès aux séquences figées:

a) le repérage et l'identification:

- Comment localiser une séquence figée à l'intérieur du dictionnaire ?
- Sous quelle entrée est-elle enregistrée?
- Quelle est sa position dans l'article?
- Quels sont les *indicateurs de statut phraséologique*¹⁵ (caractères typographiques, symboles graphiques)?

b) les informations fournies:

- Sous quelle forme la séquence figée est-elle enregistrée?
- Comment est-ce que les variantes sont présentées ?
- Comment est opéré le choix des équivalents?

4. LES PRÉFACES DES DICTIONNAIRES DU 17^E ET DU 18^E SIÈCLE

Dans les préfaces des dictionnaires anciens, la présence de *phrases* dans le corps du dictionnaire est souvent simplement signalée: à partir des dictionnaires bilingues les plus anciens, cela représente un argument de valorisation, utilisé par les auteurs de dictionnaires lors de la présentation de leur ouvrage.

Par exemple, Oudin (1640a) et Placardi (1749 et 1769) mettent en avant l'abondance de *phrases* dans leurs dictionnaires, comme s'il s'agissait d'un argument publicitaire:

¹⁵ Cfr. Heinz 1993 : 165.

Et ie puis me vanter d'y auoir *adiousté*¹⁶ plus de dix mille tant mots que *phrases* (Oudin 1640a : 27).

[...] je leur presente une nouvelle Edition de ce Livre, qui l'emporte de beaucoup sur toutes les autres qui ont paru jusqu'ici [...] par rapport à la *richesse immense* des mots, *des phrases & des proverbes* (Placardi 1749 : [III]).

[...] *un trésor immense* de Mots, de *Phrases & de Proverbes* Placardi (1769 : [III])

Comme nous l'avons vu précédemment dans les titres et frontispices, le mot *phrase* à lui seul ne garantit pas la référence aux séquences figées. Il en est de même pour l'expression *façon de parler*, utilisée par Duez. Cet auteur justifie la présence de l'information syntagmatique dans son dictionnaire par sa «dignité», c'est-à-dire par sa reconnaissance sociale:

Et là où il y a quelques phrases ajoutées à un mot, c'est pour monstrier une particuliere construction, & un usage remarquable de telle parole, ou pour *la dignité de quelque façon de parler fort notable*.

Et dove sono aggiunte verune frasi ad una parola, questo è per accennare una particular costruttione & un'uso notabile di cotal parola, ò per la dignità di qualche modo di parlare, che si ha da notare. (Duez 1662 : [VIII])

Dans d'autres préfaces, comme celle de la révision du dictionnaire d'Antoine Oudin par Ferretti, la construction syntaxique et l'emploi de la terminologie nous poussent à croire que l'auteur distingue entre les catégories d'unités polylexématiques qu'il cite, les *phrases* non figées d'un côté, les *locutions et proverbes* figés dans l'autre.

Ce Dictionnaire Italien & François comprend non-seulement tous les Mots & toutes les *Phrases*; mais aussi de certaines *Locutions & Proverbes*, choisis & expliqués selon l'usage des Proverbes François. (Oudin Ferretti 1662-1663 : IX)

On repère également des remarques issues du travail pratique du lexicographe et de la genèse de ses ouvrages: l'importance du matériel phraséologique pousse les auteurs de dictionnaires à la production de dictionnaires phraséologiques, avant ou après la production de dictionnaires généraux.

Antoine Oudin, dont l'intérêt pour le figement est témoigné par la publication des *Curiositez Françaises* (Oudin 1640b) et du *Petit Recueil de phrases adverbiales et autres locutions* (Oudin 1646), a décidé d'écrire un dictionnaire général dans un deuxième temps, alors que son intérêt premier était pour les expressions italiennes sémantiquement opaques:

MESSIEVRS, après avoir trauaillé une quantité d'années à recueillir les phrases Italiennes les plus difficiles à entendre, avec dessein d'en faire un corps de livre

¹⁶ Oudin cite dans les lignes précédentes le Dictionnaire de la Crusca et celui d'Adriano Politi.

à part, quelques personnes de iugement & d'autorité m'ont conseillé de faire plustost un Dictionnaire tout entier ... (Oudin 1640a : 27)

Antonini ¹⁷ suit la démarche inverse: dans la préface de son dictionnaire de langue générale, il souligne qu'il a omis certaines expressions françaises, faute d'équivalents, et qu'il va les traiter dans un ouvrage à part:

C'est à dessein, & non point par oubli que je n'ai pas rapporté plusieurs Proverbes, & plusieurs façons de parler particulières à la Langue Française. Dépourvu des secours nécessaires pour en rendre l'équivalent en Italien, j'ai été obligé de les renvoyer à un Ouvrage séparé qui me laissera plus de loisir. L'exemple de quelques mauvais dictionnaires ne m'a pas fait naître l'envie de forger de ces expressions, qui ne sont autorisées par aucun usage. (Antonini 1760 : VIII)

Dans les préfaces des dictionnaires du 18^e siècle on compte quelques passages qui ne sont pas spécialement consacrés aux séquences figées, mais se rattachent de loin aux problèmes posés par leur enregistrement et par leur traitement lexicographique. Antonini souligne la nécessité du marquage non seulement des termes, mais aussi des *expressions*:

Dans toutes les Langues vivantes l'usage est la règle infaillible: il en est l'arbitre souverain. [...] un de mes premiers soins a été de *marquer dans mon Dictionnaire* [...] les termes propres ou figurés; *les expressions basses ou figurées*, &c. (Antonini 1760 : IV)

Quant à François Alberti de Villeneuve, il n'évoque pas la phraséologie dans les toutes premières éditions de son dictionnaire, parues sous le titre de *Nouveau Dictionnaire* (1772). En revanche, dans le *Grand Dictionnaire* de 1811 un paragraphe est consacré au langage métaphorique ou figuré, dont on met en évidence la surabondance dans le lexique. Alors qu'on pourrait s'attendre à trouver quelques allusions aux séquences figées, les exemples fournis sont monolexématiques:

Per quanto riguarda *il linguaggio metaforico o figurato*, noi abbiamo seguite per lo più le tracce della Crusca, e di molti di tali modi di dire abbiam dato gli esempj senza dilungarci in ispiegazioni, per non ingrossar di soverchio quest'Opera per se stessa già troppo voluminosa: posto massime che *un tal linguaggio si può stender tant'oltre, che non che riempiere strabocchevolmente de' suoi modi un discreto Dizionario*, formar se ne possono moltissimi tomi, udendo-

¹⁷ L'ouvrage d'Antonini est un dictionnaire trilingue français-italien-latin. Nous l'avons retenu dans notre corpus car les passages analysés dans la préface sont clairement relatifs aux locutions françaises et italiennes, et ne concernent en rien la présence du latin dans l'ouvrage. En outre, nous considérons qu'il représente, avec le dictionnaire d'Alberti, une étape fondamentale dans l'évolution de la microstructure de la lexicographie bilingue français-italien.

sene ogni dì a migliaja de' bellissimi in bocca di tutta gente e in ogni scrittura. Un Dizionario può ristignersi a quelli che in tal modo passati sono in uso generale, che pretendere possono cittadinanza colle voci proprie, siccome, per darne un esempio, può riconoscersi alla voce *Idolatrare*, la quale al proprio significa prestare indebito culto a falsa Deità, ma che oggidì può pretendere cittadinanza nel sentimento, in cui più comunemente si adopera, della spezie di culto il quale si presta ad una persona che altri ami perdutamente; e si possono lasciar da parte quegli altri modi la significazione de' quali non è equivoca, nè l'uso loro frequente. (Alberti 1811 : IV)

5. LES PRÉFACES DES DICTIONNAIRES DU 19^E SIÈCLE

Le dictionnaire le plus important du début du 19^e siècle, celui de Cormon et Manni (1^{ère} édition 1802) ne présente aucune mention à la phraséologie dans ses préfaces¹⁸. D'autres dictionnaires se limitent à signaler la présence des SF, par exemple celui de Ferrari et Caccia et celui de Ghiotti:

On trouvera dans le *Grand Dictionnaire de MM. Ferrari e Caccia* tous les mots et locutions de la langue usuelle, avec leurs diverses acceptions, justifiées et éclaircies par de nombreux exemples ... (Ferrari Caccia 1874 : VI)

Ma non meno delle aggiunte paiono meritevoli le modificazioni introdotte nel lavoro di comparazione della parte lessicografica e fraseologica delle due lingue. (Ghiotti 1890-1895 : X)

La première véritable réflexion sur des questions phraséographiques dans la préface d'un dictionnaire bilingue franco-italien se trouve dans la préface du dictionnaire de Roujoux, qui cite, parmi les avantages de son dictionnaire, un meilleur traitement des *locutions* par rapport aux autres «bons dictionnaires» qui l'ont précédé, le Cormon Manni e l'Alberti.

Ce passage met en relief une réflexion mature et articulée sur le problème de la traduction des séquences figées dans les dictionnaires, qui comporte les points suivants:

- une description du phénomène linguistique du figement:

Il existe en italien comme en français, comme dans tous les idiomes, des locutions, des façons de parler figurées ou proverbiales, qui détournent les mots de leur véritable acception, et qui rendent le langage piquant et animé. (Roujoux 1827 : IX-X)

¹⁸ Outre la première édition, nous avons consulté également celles de 1823 et de 1856.

- la nécessité d'apprendre les *locutions* pour bien connaître une langue:
sans la connaissance de ces métaphores, de ces idiotismes, de ces anomalies, on ne possède jamais une langue (Roujoux 1827 : X)

- les sources de l'apprentissage de la phraséologie:

Les grammaires en enseignent une partie ; mais c'est principalement dans les dictionnaires que l'on doit retrouver toutes ces expressions figurées, tous ces sens détournés, dont la valeur ne serait connue que par un long usage s'ils n'étaient remis sans cesse sous les yeux des personnes qui étudient (*Ibidem*)

- les erreurs dans le traitement des *locutions*, commises par ses prédécesseurs Cormon Manni et Alberti, qui citaient des phrases sans traduire, ou bien traduisaient le sens figuré par une autre image, en oubliant de donner le «sens naturel», c'est-à-dire la traduction littérale correspondant à l'image dans la langue de départ:

[...] ils se sont souvent contentés de citer des phrases sans traduire leurs citations, ce qui les rend presque inutiles, et quand il les ont traduites ils ont toujours oublié d'en donner le sens naturel, ce qui expose les commençans aux plus fâcheuses erreurs. Ainsi par exemple *beccarsi i geti*, qui veut dire littéralement becqueter sa chaîne, ronger son frein, est traduit par se battre la tête contre le mur, et *urtare il capo al muro* l'est par faire rage des pieds de derrière; *gettar via il ranno e'l sapone* perdre sa lessive et son savon, est traduit par perdre son temps et sa peine; *fare il becco a l'oca*, faire le bec à l'oie, l'est par le seul mot achever; *andare col calzare di piombo*, marcher avec une chaussure de plomb, par aller bride en main; *andare a baboriveggo-li*, aller voir ses aïeux, par mourir; *e' non raccozzerebbe tre pallottole in un bacino*, il ne réunirait pas trois boulettes dans un bassin, par il est si maladroit qu'il ne saurait casser un œuf, etc. Le sens que l'on indique est bien en effet celui de ces phrases proverbiales ; mais l'énorme distance à laquelle il se trouve de la valeur réelle n'est-elle pas faite pour induire en erreur des élèves qui réfléchissent peu en général, et pour jeter les autres dans un embarras extrême? (*Ibidem*)

- la solution adoptée par son propre dictionnaire, qui suit la démarche naturelle de l'esprit humain dans le décodage de ces expressions. Il donne la traduction littérale, puis le sens figuré:

Afin de remédier à cette difficulté, j'ai donné partout la traduction exacte des exemples que j'ai cités, avec leur sens figuré; et l'on recueillera de cette méthode l'avantage de reconnaître souvent la marche que suit l'esprit humain dans l'emploi détourné des expressions et dans leur nouvelle application à des idées qui semblent n'avoir aucune liaison avec les idées primitives. (*Ibidem*)

Le dictionnaire de Barberi, Basti et Cerati inclut lui aussi, dans le premier tome, une considération sur les difficultés éventuelles qu'on rencontre dans l'interprétation des *expressions figurées*, dues à l'éloignement du sens littéral,

et sur la nécessité de fournir une trace pour que le consultant du dictionnaire reconstruise, ou du moins ébauche, le chemin du sens primitif au sens figuré de l'expression:

Il faut enfin, pour des mots dont les acceptions trop diverses ne pourraient toutes trouver leur place dans l'ouvrage le plus complet, indiquer du moins au lecteur la route qu'il doit suivre pour suppléer à l'insuffisance du livre, et le mettre sur la trace qui conduit au sens d'une expression figurée, que la hardiesse de la métaphore emporte quelque fois bien loin de sa signification primitive. (Barberi Basti Cerati 1854, t. 1 : V)

La préface du deuxième tome contient une réflexion sur l'anisomorphisme des langues et sur l'impossibilité de traduire certaines façons de parler (*modi di dire*) surtout métaphoriques, sous peine d'obtenir un équivalent non élégant:

Egli è poi indubitabile che ogni lingua ha il privilegio di avere l'indole sua propria, il genio suo particolare, la sua special fisionomia e le sue proprie maniere di favellare, le quali, purchè sieno dall'uso autorizzate, si vogliono conservare e rispettare, ancorché fossero da un'altra lingua diverse. Quindi è che parecchi modi di dire nobili e graziosi in un linguaggio, traslatati in un altro, diventano ignobili e goffi. La stessa metafora che fa degna ed elegante comparsa in una lingua, in un'altra è ignobile e sgarbata. (Barberi Basti Cerati 1854, t. 2 : VII)

Malheureusement, une fois de plus les exemples fournis sont des constructions syntaxiques comme *Il est trop faible pour supporter un si grand poids*, *Malgré son père* et *au gré de son père*.

Le *Nouveau dictionnaire* de Ferrari se démarque, malgré ses dimensions réduites, par un certain intérêt pour les séquences figées. Dans la préface, l'auteur souligne l'idiomaticité (dans le sens intralinguistique d'«appartenance au génie de la langue») des *locutions* et la nécessité de les illustrer par des citations, puisque les mots qui entrent dans une locution subissent des modifications particulières, dont toutefois il n'explique pas la nature:

Par des citations nombreuses et placées à propos, nous nous sommes appliqué à faire ressortir, outre les sens divers des mots, les modifications particulières que ces mots subissent selon la manière dont ils sont employés dans certaines locutions propres au génie spécial de chacune des deux langues. (Ferrari 1867 1^{er} t. : V)

Melzi est, avec Roujoux, le seul à consacrer une section de sa préface au traitement des séquences figées. La préface de ce dictionnaire est divisée en paragraphes, chacun portant un titre. L'auteur distingue clairement le paragraphe relatif aux exemples non figés (*esempi*) de celui qui s'occupe de *idiotismi*, *gallicismi*, *locuzioni*.

Melzi souligne d'abord la nécessité de connaître les *locutions* pour un étranger, la difficulté d'en saisir le sens et l'impossibilité de leur traduction littérale, qui pourrait entraîner un contresens. Le dictionnaire constitue, d'après l'auteur, un moyen rapide pour éclaircir le sens des locutions:

Ritenuto che il francese sia *essenzialmente una lingua di frasi*, ne deriva che bisogna pur conoscere quel complesso di *modi di dire* o *locuzioni* affatto proprie a quell'idioma, e che convenzionalmente chiamansi *gallicismi*, a meno che uno si contenti di vestire la propria favella con le parole di un'altra, la qual cosa non riesce, spesse volte, che una traduzione letterale incomprensibile, oppure un controsenso.

Molti di codesti *gallicismi*, di bizzarra origine, ma sanzionati dall'uso, rimarrebbero oscuri o incomprensibili per chi, poco addentro nella fraseologia francese, non avesse lì per lì un pronto mezzo per afferrarne il senso naturale o figurato. (Melzi 1880 : VI) ¹⁹

En outre, il se concentre sur les marques d'usage qui accompagnent les locutions et explique qu'il a retenu les locutions triviales, parce que le lexicographe doit enregistrer tout ce qui se trouve dans la langue, tout en signalant ce qu'il faut retenir et ce qu'il faut rejeter:

Per amore di chiarezza, distinsi sempre queste *locuzioni* in *familiari*, *figurate*, *popolari*, *triviali*, e tocca via. Or dirò: tale divisione venne fatta perché lo studioso spenda liberamente le *familiari* e le *figurate* in qualunque ceto sociale si trovi; quattrini le *popolari* solo nell'intimità, e fugga assolutamente le *triviali*, chè oltremodo malcreato sarebbe tenuto quegli che liberamente se ne servisse. *Ma perché ha Ella sparse nel suo Dizionario le **locuzioni triviali**, invece di buttarle dalla finestra? La si ricordi che Annibal Caro insegnò che va fatto ghirlanda d'ogni fiore e non fascio d'ogni erba*, mi direte voi. Rispondo: *È debito del Vocabolarista coscienzioso registrare quanto trovasi nel campo linguistico, segnando per altro allo studioso quale sia il buono da tenersi, e quale il cattivo da gettarsi. (Ibidem)*

Dans la préface de Melzi, pour la première fois dans la lexicographie bilingue français-italien, le lexicographe donne quelques indications sur la distribution des locutions, qui sont enregistrées sous le mot qui détermine le sens principal de la locution, à côté duquel le consultant trouvera le sens figuré:

Lo studioso troverà queste *locuzioni francesi* cercando, nell'ordine alfabetico del *Dizionario*, la parola sulla quale cade, generalmente, il significato principale di detta *locuzione*; accanto al principale, egli vi rinverrà il senso figurato, l'arguto, ecc. (*Ibidem*)

¹⁹ Les italiques et le gras sont dans le texte.

Une autre référence à la position des *locutions et idiotismes* dans la microstructure se trouve dans la préface du dictionnaire de Buttura et Renzi:

L'ordre que nous avons suivi dans la rédaction des articles est celui-ci: nous avons placé d'abord le sens propre, puis le sens figuré et métaphorique, suivis chacun d'exemples à l'appui; ensuite les locutions et idiotismes, les proverbes; enfin les acceptions qui se rapportent à la religion, aux arts et aux sciences, ou à des usages spéciaux ... (Buttura Renzi 1850 : IV)

6. LES PRÉFACES DES DICTIONNAIRES DU 20^E SIÈCLE

Dans les textes de présentation de la fin du 19^e siècle, les lexicographes étaient devenus plus explicites quant au traitement de la phraséologie dans leurs dictionnaires. Cela ne semble pas déterminer un changement général de tendance: dans notre corpus de dictionnaires du 20^e siècle, nous avons encore repéré des dictionnaires qui ne fournissent que de vagues renseignements quant aux critères de rangement des *locutions*, comme celui de Ferrari et Caccia, révisé par Angeli:

Les locutions latines et étrangères sont incorporées dans l'ouvrage, à leur place alphabétique. (Ferrari Caccia Angeli 1916 : 2)

L'édition de 1911 du dictionnaire de Rouède ne fait qu'évoquer l'enregistrement d'*expressions courantes* (Rouède Lacombe 1911 : I).

Les éditions ultérieures montrent en revanche une plus grande reconnaissance de l'importance de la présence du matériel phraséologique. En 1948, l'auteur souligne la présence abondante dans la nomenclature des *idiotismes* et en donne une définition. Il met en avant le caractère figé des *idiotismes*, leur valeur sociale, mais aussi la nécessité de les apprendre, parce qu'ils représentent la partie centrale et vivante de la langue:

Ce qu'on trouvera aussi dans ce dictionnaire, et à foison, ce sont les idiotismes, c'est-à-dire ces tournures particulières à une langue, qui sont des modes obligatoires de s'exprimer et sans la connaissance desquels on ne saisit de la langue que le squelette, et non la substantifique moelle. Un dictionnaire ne vaut guère que dans la mesure où il est un recueil d'idiotismes, et, si possible, d'idiotismes exacts. (Rouède 1948 2^e tome: I)

La préface de 1965 contient une affirmation encore plus forte de l'importance de la partie idiomatique du lexique dans un dictionnaire:

Les idiotismes sont la vie même d'un dictionnaire. Comme les précédentes, la présente édition les accueille à foison. (Rouède 1965 : III)

Darchini se fait un mérite d'avoir affronté la traduction de mots et *locutions familières et* idiomatiques, en particulier des locutions argotiques et de celles qui sont nées pendant la guerre, qui ne sont répertoriées que dans son dictionnaire. Il considère que la présence d'un matériel phraséologique abondant constitue un avantage certain de son ouvrage par rapport à d'autres répertoires. Voici quelques-uns des nombreux passages où la phraséologie est prise en compte dans son dictionnaire:

[...] affrontando, per la traduzione francese di parole e locuzioni familiari e idiomatiche, anche quelle difficoltà che gli altri vocabolaristi, bellamente sgattaiolando, sfuggono e lasciano insolute.

[...] il materiale linguistico desunto da Larousse, Littré, Larive et Fleury, Hatzfeld et Darmesteter, con l'aggiunta di molte migliaia di parole e locuzioni tratte dall'uso vivo, dall'uso popolare e magari dall'argot – anche se non registrate dai lessici – non che, anche qui, dalle opere degli scrittori contemporanei più in voga.

[...] Il Darchini soltanto tien conto di tali locuzioni familiari, popolari e neologiche, e le registra e le spièga.

[...] Con grande larghezza e abbondante esemplificazione – arricchita ancora in questa presente edizione, poichè io penso, col Voltaire, che «un dictionnaire sans exemples est un squelette» – sono riportate la varie locuzioni cui una parola può dar origine, non che le frasi idiomatiche e i proverbi ad essa relativi. [...] nè ho dimenticato di registrare le voci e le locuzioni nate nelle trincèe e sopravvissute alla guerra. (Darchini 1946 : X-XIII)

La préface de la première édition de Garzanti (1966) évoque au contraire de façon très négative les *idiotismes*, en citant seulement ceux qui relèvent de la langue familière et doivent être éliminés car ils sont «inacceptables»:

Al lessico della lingua letteraria si sono accompagnate, specialmente documentandole in una vastissima serie di esempi, le forme della lingua familiare, procedendo in questo campo alla selezione, e quindi all'eliminazione, di quegli idiotismi che in ogni modo apparivano inaccettabili. (Garzanti 1966 : [5])

Avec l'édition de 1959 du dictionnaire de Ghiotti se pose un problème terminologique, qui persiste encore de nos jours: le terme *fraseologia* peut signifier en lexicographie «ensemble des exemples dans l'article de dictionnaire», ou bien il peut avoir en linguistique le sens de «ensemble des séquences figées d'une langue».

Grandissima importanza è stata data alla *fraseologia*, giacché essa è la lingua stessa colta nel movimento della vita e negli atteggiamenti e nelle forme che più ne rivelano lo spirito peculiare; si è voluto anche tenere conto dei più co-

muni *modi di dire* invalsi in questo primo quarto di secolo e di quelli che la letteratura contemporanea ha tolto dalla bocca del popolo, perché i giovani delle nostre scuole e gli studiosi in genere possano afferrare tutto il senso delle *locuzioni idiomatiche* di cui la lingua francese abbonda; si sono infine moltiplicati i proverbi, i neologismi entrati nell'uso, le accezioni e gli esempi relativi ai singoli vocaboli. (Ghiotti 1959 : VIII)

Ce passage nous suggère que pour l'auteur le mot *fraseologia* ne correspond ni à *modi di dire*, ni à *locuzioni*, mais qu'il est plutôt un synonyme d'*esempi*.

La question terminologique se présente encore dans Ghiotti, au moment où l'auteur évoque l'organisation de la microstructure. Dans ce cas, *esempi* et *fraseologia* semblent ne pas être synonymes:

[...] appresso vengono gli *esempi* illustrativi e la *fraseologia*, che sola permette di cogliere e delimitare le varie sfumature delle accezioni particolari, consentendo di trovare agevolmente la versione che fa al caso. (Ghiotti Cumino Arese 1975 : III).

Ce même dictionnaire donne des indications quant à la localisation des locutions:

Le varie locuzioni vanno cercate sotto il vocabolo principale che vi figura; opportuni rimandi (limitati allo stretto necessario, per imperiose ragioni di spazio) aiutano nei casi dubbi. (Ghiotti Cumino Arese 1975 : V)

La préface du dictionnaire de Margueron et Folena pose pour la première fois le problème du choix d'un équivalent phraséologique pour une séquence non figée. En l'occurrence, ce dictionnaire présente la démarche suivie: il donne en premier la traduction «non marquée» (c'est-à-dire littérale); ce n'est qu'après qu'il présente un éventuel équivalent phraséologique.

Non è parso opportuno generalizzare la traduzione di una espressione non marcata nella LP (lingua di partenza) mediante un idiotismo nella LA (lingua di arrivo): se questa possiede anche un idiotismo, esso viene indicato, ma di seguito alla prima traduzione non marcata, cioè di livello analogo. (Margueron Folena 1981 2^e t. : III)

7. CONCLUSION

Le figement et son traitement lexicographique ne font pas l'objet d'un grand intérêt dans les préfaces que nous avons analysées: aux 17^e, 18^e et 19^e siècles ce thème est en effet abordé par les auteurs de textes de présentation de dic-

tionnaires, mais en règle générale il n'est pas le sujet fondamental de leur propos. Ils consacrent plus de place à d'autres questions, telles les rapports entre la langue italienne et la langue française, la présence du lexique spécialisé ou des néologismes, l'enregistrement de la prononciation.

Cernant la terminologie phraséologique, les préfaces des premiers dictionnaires font état de manière générale de *phrases*, en les distinguant parfois des *proverbes* (Oudin 1640a ; Veneroni 1681). Quant au terme *locutions*, employé au 17^e siècle par Oudin, il est largement repris au 19^e siècle (Roujoux 1827; Buttura Renzi 1850 ; Ferrari Caccia 1874 ; Ghiotti 1890-1895), mais il est concurrencé par *idiotismes*, *façons de parler*, *expressions figurées* (Roujoux 1827), et par la dénomination *gallicismi* (Melzi 1880), qui n'est destinée qu'aux italophones.

Cette pluralité terminologique ne fait pas l'objet d'explications visant à différencier les types de séquences figées: conformément à ce que Barsi a conclu pour les dictionnaires monolingues phraséologiques français des 17^e, 18^e et 19^e siècles, «la conceptualisation des différents degrés du figement n'est pas encore perçue comme nécessaire» (Barsi 2003 : 7).

Si aux 17^e et 18^e siècles la phraséologie demeure essentiellement un argument valorisant pour le dictionnaire, dans le courant du 19^e siècle apparaissent des remarques sur le lexique figuré, et notamment sur l'importance et la difficulté de son apprentissage de la part d'un public étranger: cependant, il est parfois difficile de déterminer si dans ces passages il s'agit vraiment d'une référence explicite aux séquences figées²⁰.

En revanche, quelques auteurs particulièrement sensibles à la question du figement lexical, comme Roujoux et Melzi, consacrent à cet argument de longs développements, où ils traitent des problèmes d'acquisition des séquences figées, outre que des problèmes de traduction qu'elles posent au lexicographe.

La lecture des préfaces des principaux dictionnaires bilingues du 20^e siècle nous a permis de vérifier que la place que ces textes de présentation accordent à l'explication du traitement de la phraséologie demeure accessoire, en dépit de l'essor des études phraséologiques au 20^e siècle.

D'un point de vue global, les questions phraséographiques sont tout de même déjà posées, de façon éparse, dans l'un ou l'autre des ouvrages consi-

²⁰ Il est intéressant de remarquer qu'à la même époque on repère (Grimaldi 1997) des développements conséquents sur la phraséologie dans la lexicographie monolingue française: la préface du Dictionnaire National de Bescherelle (1868) en est un exemple. Elle contient des considérations sur le traitement de la phraséologie (et notamment sur le verbe prendre), sur les degrés de figement et sur la motivation des locutions.

dérés, qui abordent les critères de choix des séquences figées à retenir, la position de la phraséologie dans la microstructure, le choix de l'équivalent.

Le paratexte lexicographique, et notamment le pré-texte, bascule désormais vers le *métatexte*²¹, qui est un texte qui en explique un autre: les extraits des préfaces qui évoquent la phraséologie sont tantôt des *séquences descriptives* du texte-dictionnaire dans ses différentes parties, tantôt des *séquences explicatives* des choix opérés par les lexicographes et du parcours d'accès aux séquences figées.

BIBLIOGRAPHIE

a) Dictionnaires

- Alberti de Villeneuve F. (1772), *Nouveau Dictionnaire François-Italien Composé sur les Dictionnaires de L'Académie de France et de La Crusca, enrichi de tous les termes des Sciences et des Arts*. Marseille, Chez Jean Mossy.
- Alberti de Villeneuve F. (1811), *Nouveau dictionnaire français-italien*, Gênes, Chez Yves Gravier, Imprimeur-Libraire.
- Antonini A. (1760), *Dictionnaire Italien, Latin, et François; Contenant, un Abregé du Dictionnaire de la Crusca; & tout ce qu'il y a de plus remarquable dans les meilleurs Lexicographes; Etymologistes, & Glossaires, qui ont paru en différentes langues*. Leipzig, Chez Arkstee & Merkus.
- Barberi J.-Ph., Basti N., Cerati A. (1838-1839), *Grand Dictionnaire Français-Italien et Italien Français rédigé sur un plan entièrement nouveau*, Paris, Jules Renouard Et C^{ie}; Rey et Gravier.
- Bescherelle L.-N. (1868, 1^{ère} édition 1846), *Dictionnaire National de la Langue Française*, Paris, Garnier Frères.
- Boch R. (2007), *Il Boch. Dizionario francese-italiano, italiano-francese. Quinta edizione con CD-Rom. A cura di Carla Salvioni Boch*, Bologna, Zanichelli, Paris, Le Robert.
- Buttura A., Renzi A.M. (1850), *Dictionnaire général italien-français*, Paris, Baudry, Librairie Européenne.
- Canal P. (1611), *Dictionnaire français et italien. Dittionario italiano e francese*, Paris, Chez Jean Gesselin.
- Cormon B., Manni V. (1802) *Dizionario portatile, e di pronunzia, Francese-Italiano ed Italiano-Francese*, Lyon, B. Cormon et Blanc Libraires.

²¹ Cfr. supra note 8.

- Cormon B., Manni V. (1823), *Dizionario portatile, e di pronunzia, Francese-Italiano Ed Italiano-Francese*, Parigi, presso B. Cormon e Blanc libraj e presso Rey e Gravier, libraj.
- Cormon B., Manni V. (1856), *Dizionario portatile, e di pronunzia, Francese-Italiano Ed Italiano-Francese*, Parigi e Lione, Libreria Cormon e Blanc, Scheuring e Cie, Editori.
- Darchini G. (1946), *Vocabolario italiano-francese e francese-italiano*, Milano, Antonio Vallardi editore.
- Dictionnaire de l'Académie française dédié au Roy*, (1694) Paris, Vve de J.-B. Coignard et J.-B. Coignard, *Dictionnaire de l'Académie française*, (1878). *Septième édition dans laquelle on a reproduit pour la première fois les Préfaces des six éditions précédentes*, Paris, Librairie de Firmin-Didot et Cie.
- Dif (2003, 1^{ère} éd.1999), *Dizionario Francese Italiano, Italiano Francese con CD-Rom. Basato su Le Dictionnaire Hachette – Oxford*, Torino, Paravia.
- Duez N. (1662), *Dittionario Italiano, e Francese. Dictionnaire Italien et Francois, Bien curieusement reueu, corrigé, & augmenté [...]* Venezia, Li Milochi.
- Ferrari C. (1867, 1^{ère} éd.1863), *Nouveau Dictionnaire italien-français et français-italien*, Paris, Garnier Frères.
- Ferrari C., Caccia J. (1874), *Grand Dictionnaire français-italien et italien-français rédigé d'après les ouvrages et les travaux les plus récents avec la prononciation dans les deux langues et contenant plus de 2000 mots nouveaux*, Paris, Garnier Frères.
- Ferrari C., Caccia J., Angeli A. (1916), *Grand dictionnaire français-italien et italien-français. Ouvrage entièrement refondu et mis à jour par Arturo Angeli*, Paris, Garnier Frères.
- Furetière A. (1690), *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et les arts ...*, La Haye, Chez A. et R. Leers.
- Garzanti (1966) *Dizionario Garzanti Francese-Italiano, Italiano-Francese*, Milano, Garzanti Editore.
- Garzanti (2006), *Il Grande Dizionario Garzanti di Francese*, In allegato il *Dizionario interattivo Garzanti Francese*, Milano, Garzanti Editore.
- Ghiotti C. (1890-1895), *Nuovo Vocabolario comparativo delle lingue italiana e francese*, 2 voll.: première partie (1890): Torino, Tipografia editrice Bellardi e Appiatti; deuxième partie (1895), Turin, Tipografia editrice Bellardi e Borla.
- Ghiotti C. (1959), *Vocabolario scolastico Italiano-francese e Francese-italiano. 152a ristampa della 1^a rivista e accresciuta secondo gl'intendimenti dell'Autore da Antonio Chanoux*, Torino, G.-B. Petrini.
- Ghiotti C., Cumino G., Arese F. (1975), *Dizionario italiano-francese francese-italiano della lingua d'oggi*, Torino, G.-B. Petrini.
- Larousse P. (1866-1876), *Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle*, Paris, Librairie Classique Larousse et Boyer.

- Larousse Francese (2006), *Francese-Italiano Italiano-Francese*, a cura di Edigeo, Con CD-Rom, Milano, Rizzoli Larousse.
- Littré É. (1872), *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette.
- Margueron C., Folena G. (1981), *Dizionario Sansoni-Larousse francese-italiano, italiano-francese*, Firenze, Sansoni Editore, Paris, Larousse.
- Melzi B. (1880), *Nuovo Dizionario Francese-Italiano e Italiano-Francese Commerciale, Scientifico, Tecnico, Militare, Marinaresco, ecc.*, Milano, Fratelli Treves Editori.
- Nicot J. (1606), *Thrésor de la langue françoise tant ancienne que moderne*, Paris, chez David Douceur.
- Oudin A. (1640a), *Recherches italiennes et françoises ou Dictionnaire contenant outre les mots ordinaires, vne quantité de Prouerbes et de Phrases*, Paris, Chez Antoine de Sommaville.
- Oudin A. (1640b), *Curiositez françoises, pour supplément aux Dictionnaires, ou Recueil de plusieurs belles propriétés, avec une infinité de proverbes [...]*, Paris, Chez Antoine de Sommaville.
- Oudin A. (1646), *Petit Recueil Des Phrases Adverbiales Et Autres Locutions, Qui ont le moins de rapport entre les deux Langues Italienne & Françoise*, Paris, Chez Antoine de Sommaville.
- Oudin A., Ferretti L. (1662-1663), *Dictionnaire Italien et François. [...] Reueu, corrigé & augmenté [...] Par Laurens Ferretti*, Paris, Chez Antoine De Sommaville.
- Placardi Ch. (1749), *Dictionnaire italien et françois, par le Sieur Veneroni. Nouvelle edition revue & corrigée sur le dictionnaire de la Crusca, & augmentée de quantité de mots de tous les arts et Sciences, de Phrases, Proverbes, Manieres de parler, Noms historiques, poëtiques & géographiques*. Par Charles Placardi, Paris, La Compagnie Des Libraires.
- Placardi Ch. (1769), *Dictionnaire italien et françois, par le Sieur Veneroni. Nouvelle edition revue & corrigée sur le dictionnaire de la Crusca, & augmentée de quantité de mots italiens & françois, de phrases, proverbes, manieres de parler [...]* par Charles Placardi, Paris, chez Le Clerc, libraire.
- Richelet P. (1680), *Dictionnaire français contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue française [...] avec les termes les plus connus des arts et des sciences*, Genève, J.-H. Wider.
- Rouède P., Lacombe A. (1911), *Nouveau dictionnaire français-italien et italien-français*, Paris, Éditions Garnier Frères.
- Rouède P. (1948), *Dictionnaire Moderne Français-Italien et Italien-Français*, Paris, Éditions Garnier Frères.
- Rouède P. (1965), *Dictionnaire italien-français et français-italien*, Paris, Éditions Garnier Frères.
- Roujoux P.-G. de (1827), *Dictionnaire classique italien-français, deuxième édition*,

- Paris, Librairie Classique-Élémentaire et Catholique de Belin-Mandar et De-
vauz et chez Bobée et Hingray, Libraires.
- Veneroni G. (1681), *Dictionnaire Italien et François, Mis en lumiere par Antoine
Oudin, Secrétaire Interprete du Roy. Continué par Laurens Ferretti, Romain.
Achevé, Reveu, Corrigé, et Augmenté' [...] Par le Sr Veneroni, Interprete, &
Maître des Langues Italienne & Française.* Paris, chez Estienne Loyson.
- Vocabolario Degli Accademici Della Crusca* (1622), Seconda impressione, Venezia,
J. Sarzina.
- Vocabolario Degli Accademici Della Crusca* (1691), Terza impressione, Firenze, Stamp.
dell'Accademia della Crusca.

b) *Articles et ouvrages*

- Barsi M. (2003), «La fonction du paratexte dans les dictionnaires phraséologiques (1696-
1826)», in *Mots, Palabras, Words*, 3/2003, www.ledonline.it/mpw, pp. 7-21.
- Cop M. (1989), «Linguistic and encyclopaedic information not included in the dic-
tionary articles», in Hausmann et al. (dir.) (1989), pp. 761-767.
- Genette G. (1982), *Palimpsestes*, Paris, Le Seuil.
- Genette G. (1987), *Seuils*, Paris, Le Seuil.
- Garrette R. (1990), «La «phrase» au XVII siècle. Naissance d'une notion», in
L'information grammaticale, 44, pp. 29-34.
- Grimaldi E. (1997), «La locution, catégorie lexicologique, un tournant au 19^e siècle,
le *Dictionnaire National*», in Fiala P., Lafon P., Piguët M.-F. (dir.), *La locu-
tion: entre lexicque, syntaxe et pragmatique*, Paris, Klincksieck, pp. 199-212.
- Francoeur A., Cormier M., Boulanger J.-Cl., Clas A. (2000), «Le discours de présen-
tation du dictionnaire: reflet d'une évolution à travers les âges», in *Cahiers de
lexicologie*, 77, pp. 97-115.
- Hausmann F.-F.-J., Wiegand H.-E. (1989), «Component parts and Structures of
General Monolingual Dictionaries: a Survey», in Hausmann et al. (dir.)
(1989), pp. 328-360.
- Hausmann F.-F.-J., Reichmann O., Wiegand E., Zgusta L. (dir.) (1989, 1990, 1991),
*Wörterbücher: ein internationales Handbuch zur Lexikographie / Dictionaries:
an international encyclopedia of lexicography / Dictionnaires: encyclopédie inter-
nationale de lexicographie*, Berlin, W. de Gruyter., vol. I (1989), vol. II (1990),
vol. III (1991).
- Heinz M. (1993), *Les locutions figurées dans le Petit Robert: description critique de leur
traitement et propositions de normalisation*, Tübingen, M. Niemeyer.

- Kirkpatrick B. (1989), «User's Guides in Dictionaries», in Hausmann et al. (dir.) (1989), pp. 754-761.
- Lane Ph. (1992), *La périphérie du texte*, Paris, Nathan.
- Lillo J. (2008), 1583-2000: *Quattro secoli di lessicografia italo-francese. Repertorio analitico di dizionari bilingue*, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, Peter Lang.
- Mejri S. (1997), *Le figement lexical: descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Tunis, Université des Lettres, des arts et des sciences humaines.
- Mormile M. (1993), *Storia dei dizionari bilingui italo-francesi: la lessicografia italo-francese dalle origini al 1900*, Fasano, Schena ed.
- Murano M. (2005), «La phraséologie dans les préfaces des dictionnaires bilingues français-italien, italien-français: entre valorisation du dictionnaire et problématisation», in C. Bolly, B.Lamiroy, R.Klein (éds.), *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 31. 2-4, Louvain-la-Neuve, pp. 197-213.
- Quemada B. (1997), *Les Préfaces du Dictionnaire de l'Académie française*, pp. 1694-1992, Paris, H.Champion.
- Seguin J.-P. (1993), *L'invention de la phrase au XVIII siècle. Contribution à l'histoire du sentiment linguistique français*, Louvain, Peeters, Paris, Société pour l'information grammaticale.
- Wooldridge T. (1985), «La locution et les premières dénominations de «locution» dans le métalangage dictionnaire français», in *La locution. Actes du colloque international, Université McGill, Montréal, 15-16 octobre 1984, Le moyen français* 14-15, 1985, pp. 437-449.